

Le canal de Nantes à Brest à vélo

8 jours / 7 nuits - Niveau Facile



VOTRE VOYAGE EN LIBERTÉ

Le Canal de Nantes à Brest est l'artère fluviale principale de la Bretagne. 364 km canalisés de la première à la dernière écluse. Nous vous invitons à rejoindre Redon, ville agréable du centre Bretagne pour le départ de ce séjour. Dès le lendemain, vous entamez une longue remontée vers le nord en direction de Brest. Le halage est ici d'une très bonne qualité associant parties encore partiellement goudronnées, chemins blancs bien entretenus. En dehors de toute circulation motorisée, vous croiserez certainement beaucoup de cyclistes, marcheurs, plaisanciers, des amoureux de cet espace tout en longueur qui auront souvent plaisir à vous conter leur canal.

Au cours de ce périple à vélo, vous traverserez plusieurs petites cités de caractères et découvrirez quelques uns des plus beaux châteaux des Ducs de Bretagne encore debout.

Vous apprécierez

- Un célèbre parcours à vélo
- Calme du canal et du chemin de halage
- Châteaux et petites cités de caractère

Programme

JOUR 1 : Arrivée à Redon

Accueil personnalisé à votre hébergement à 18 h.

Hébergement / repas : Nuitée en chambre d'hôtes, prestation nuit + petit déjeuner

JOUR 2 : REDON - JOSSELIN

À Redon, vous rejoignez les bords de l'Oust, lit commun avec le canal de Nantes à Brest. Le chemin de halage offre un circuit plat, paisible ou l'on peut apprécier le calme des lieux. Face aux falaises de l'île aux Pies, qui se trouve de l'autre côté du canal, la Bretagne vous montre à quel point elle peut être surprenante. Au 2/3 du parcours, vous traversez Malestroit, petite cité de caractère. La suite du parcours vous amène au Roc Saint-André qui offre une architecture religieuse impressionnante. Ce village est aussi celui de la désormais célèbre Brasserie Lancelot. Vous pourrez vous y arrêter pour visiter et déguster les bières traditionnelles ou le cola du Phare ouest ! L'entrée dans Josselin ville se fait par son majestueux château surplombant le canal. Labellisé également -Petite cité de caractère-, son bourg encore marqué de maison à pan de bois offre un accueil chaleureux.

Distance parcourue : 64 km

Hébergement / repas : Nuitée en chambre d'hôtes, prestation nuit + petit déjeuner

JOUR 3 : JOSSELIN - PONTIVY

Vous reprenez votre itinérance sur les bords du canal de Nantes à Brest. À l'approche de Rohan, vous pourrez découvrir l'Abbaye Notre-Dame de Timadeuc. Une communauté de moines y vit sous la règle de Saint-Benoit. Les moines fabriquent fromages, confitures, pâtes de fruit... Vous pourrez découvrir toutes leurs productions à l'intérieur de leur boutique. Le parcours vous emmène ensuite jusqu'à Pontivy. Les nombreuses écluses et petits étangs de rétention sur cette partie du canal sont une curiosité intéressante. Pontivy nous offre sur les bords du Blavet un château du XVI^e siècle. C'était l'une des demeures des Ducs de Rohan.
Distance parcourue : 50 km
Hébergement / repas : Nuitée en hôtel, prestation nuit + petit déjeuner

JOUR 4 : PONTIVY - SAINT-GELVEN

Vous quittez Pontivy pour rejoindre le lac de Guerlédan et son célèbre barrage hydroélectrique. Le chemin de halage disparaît ici et le parcours vous amène à prendre un peu de hauteur. Vous trouverez le gîte à proximité de l'ancienne abbaye de Bon repos.
Distance parcourue : 34 km
Hébergement / repas : Nuitée en chambre d'hôtes, prestation en demi-pension

JOUR 5 : SAINT-GELVEN - CARHAIX

Les Forges des Salles, le point culminant du canal (184 m), la tranchée de Glomel. L'étape vous amène à Carhaix via ces quelques sites d'intérêts. Vous y découvrirez l'une des plus anciennes cités bretonnes. Ancienne capitale du Poher, la ville a été construite par les Romains. Elle est célèbre aujourd'hui pour son festival des Vieilles Charrues.
Distance parcourue : 57 km
Hébergement / repas : Nuitée en chambre d'hôtes, prestation nuit + petit déjeuner

JOUR 6 : CARHAIX - CHATEAUNEUF DU FAOU

Une étape en contrebas immédiat des Montagnes Noires. Vous regagnez le halage par le port de Carhaix. Au terme de votre étape : le château de Trévarez (impose de sortir du canal à l'arrivée sur Châteauneuf). Châteauneuf-Du-Faou, construit sur un éperon rocheux, est votre étape du soir.
Distance parcourue : 44 km
Hébergement / repas : Nuitée en chambre d'hôtes, prestation nuit + petit déjeuner

JOUR 7 : CHATEAUNEUF DU FAOU - CHATEAULIN

Une belle étape sauvage où le relief se fait de plus en plus pesant autour du canal. Les Monts d'Arrée et l'un des sommets du Massif Armoricaïn, le Menez Hom, ne sont pas très loin. Heureusement, à vélo, sur le halage, on profite des reliefs sans avoir à les escalader cette fois-ci ! Arrivée sur le Port Launay, dernière écluse.
Distance parcourue : 47 km
Hébergement / repas : Nuitée en hôtel, prestation nuit + petit déjeuner

JOUR 8 : CHATEAULIN

Fin du séjour après le petit-déjeuner.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement.

Niveau

Étapes de 34 à 64 km par jour avec des dénivelés quasiment nuls, petites routes, voies vertes ou chemin de halage en terre le long du canal. Ce circuit est réalisable par des enfants sportifs à partir de 10 ans (sur demande, tarifs selon disponibilités).

Hébergement - repas

Hébergement :

Hébergement en hôtel ** et chambres d'hôtes 6 étapes en nuit + petit-déjeuner et 1 étape en demi-pension

Repas :

Dîners libres sur les étapes réservées en nuit + petit-déjeuner choix de restaurants sur place ; les pique-niques peuvent être préparés sur place avec les commerces locaux, ou pris sur le parcours.

Extension de séjour

Possibilité de nuit(s) supplémentaire(s) en nuit + petit-déjeuner à Redon ou Châteaulin, avant ou après la randonnée.

Documentation fournie

- Les cartes IGN au 1/100000 couvrant l'itinéraire
- Le tracé de l'itinéraire sur le GPS fourni au départ
- Accueil personnalisé avec présentation et explications de votre parcours

Balisage

L'itinéraire suit le canal, et le tracé est sur le GPS fourni.

Le prix comprend

- L'hébergement en nuit + petit-déjeuner (hôtels ** et chambres d'hôtes) 7 nuits
- 1 dîner inclus
- Le Carnet de Route, 1 exemplaire par dossier d'inscription
- Le transport des bagages entre les hébergements
- Les taxes de séjour
- Le prêt d'un GPS de randonnée
- Un accueil personnalisé, réalisé par notre guide local à votre arrivée à Redon

Le prix ne comprend pas

- Les déjeuners
- Les dîners (sauf 1)
- La location de vélo (sacoques incluses et rapatriement du vélo depuis Châteaulin jusque chez le loueur)
- Les dépannages, pièces et indemnités kilométriques correspondantes
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les visites
- Les éventuels frais de parking à Redon ou Châteaulin
- L'assurance
- Les frais d'inscription
- Caution pour GPS et / ou location vélo

Accès

La plupart de nos séjours sont spécialement conçus de gare à gare, une incitation à utiliser le moyen de transport le moins polluant. Pour les destinations joignables par voie aérienne, nous incluons le coût de l'absorption carbone induite par les vols que nous vous réservons.

Si vous réservez vos trajets (avion, train ou voiture) de votre côté, notre label Agir pour un Tourisme Responsable est partenaire de la fondation Goodplanet qui peut vous permettre de compenser en ligne grâce à son calculateur : <https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone/>

Pour vos préacheminements en véhicule personnel, pensez également au covoiturage avec www.blablacar.fr par exemple.

SI VOUS VENEZ EN VOITURE :

Pour établir votre itinéraire depuis votre domicile, consultez le site Internet www.mappy.com ou www.viamichelin.fr
Redon se situe à l'intérieur des terres bretonnes, à 75 km de Nantes et 65 km de Rennes.

Parking : possibilité de laisser la voiture au premier ou dernier hébergement (sans supplément) en fonction de votre choix de navette (voir ci-dessous, sous réserve de disponibilité et d'hébergement standard).

Parking à 2 min à pied de l'hébergement à Redon (parking public gratuit-non gardé)

Option navette retour :

Nous vous conseillons de laisser votre véhicule le jour 1 à Châteaulin à la fin de l'itinéraire et de réserver la navette pour revenir au point de départ à Redon, vous aurez ainsi votre véhicule en arrivant à la fin du parcours sans être dépendant d'un horaire de rendez-vous. Il est préférable de faire ce transfert le jour 1 que le dernier jour, plus cher car logistique différente.

SI VOUS VENEZ EN TRAIN :

Gare SNCF de Redon

Ligne Paris - Nantes TGV + TGV ou TER Nantes - Redon : à partir de 3 h 15 de trajet depuis Paris.

Gare SNCF de Châteaulin

Ligne Châteaulin - Brest TER + TGV Brest - Paris : à partir de 6 h 20 de trajet pour Paris.

Service plus : Chamina Voyages réserve vos billets de train SNCF. Vous bénéficiez d'un tarif et d'une place garantis, vous pouvez alors vous inscrire en toute sérénité. Pour recevoir une proposition de chez vous à la gare de départ de la randonnée, contactez-nous : transport@chamina-voyages.com.

Environnement

Un peu loin de la côte océane, le canal traverse l'intérieur de la Bretagne, paysage de bocage, de forêts et de ruisseaux.

Contexte et enjeux :

Le canal de Nantes à Brest constitue un ouvrage structurant du paysage finistérien puisqu'il traverse le département entre les Montagnes Noires et les Monts d'Arrée, depuis la limite des Côtes d'Armor jusqu'à la rade de Brest. Il présente une diversité de régimes et de paysages, depuis les cours d'eau canalisés de l'Aulne et de l'Hyères jusqu'aux étendues de l'estuaire, au niveau de Landévennec et Rosnoën.

De la frontière avec les Côtes d'Armor jusqu'à l'écluse de Châteaulin, le canal de Nantes à Brest a été rayé de la nomenclature des voies navigables en 1957. Cette partie du canal a ensuite été concédée par l'État au Conseil général en 1966 qui en a délégué la gestion au Syndicat mixte d'aménagement touristique de l'Aulne et de l'Hyères.

Le SMATAH, qui regroupe le Conseil général et les communes riveraines du canal, a ainsi été créé en 1973 pour assurer les missions d'entretien et de mise en valeur de ce patrimoine.

Les usages actuels sur cette partie de la voie d'eau et de ses abords sont surtout la navigation de plaisance, le canoë, l'aviron, la pêche, le vélo et la promenade. Cette voie d'eau constitue aussi une ressource importante pour l'alimentation en eau potable des collectivités du centre et du sud Finistère.

En aval de Châteaulin et jusqu'à Rosnoën, la propriété du canal a été transférée de l'État à la Région à compter du 1er janvier 2008. Cette dernière a concédé, en 1990, l'exploitation de la voie d'eau au Conseil général qui en a confié la gestion au SMATAH, comme sur la partie amont.

Le SDAGE 2010 - 2015 classe les trois masses d'eau qui constituent la partie finistérienne du canal, en Masses d'eau fortement modifiées, en raison des perturbations hydromorphologiques. L'objectif de qualité d'eau pour 2015 est celui d'un bon potentiel écologique et d'un bon état chimique.

Les moyens mis en oeuvre :

Depuis 1966, plus de 13 millions d'euros de travaux ont été réalisés pour l'entretien et la remise en état des ouvrages (écluses, chemins de halage, berges) et la réalisation d'opérations spécifiques comme l'aménagement de passes à poissons au niveau des déversoirs des écluses.

Le Conseil général a, entre 2004 et 2008, également assuré la maîtrise d'ouvrage de la construction du barrage mobile de Guily Glaz qui fonctionne depuis juin 2006. Il permet de réduire les effets des inondations entre Châteaulin et Port-Launay, tout en permettant la remontée, depuis l'estuaire, des bateaux et des poissons migrateurs.

(sources CG29)

Le canal de Nantes à Brest est un canal à petit gabarit qui relie les villes de Nantes et de Brest et emprunte les vallées de l'Erdre, de l'Isac, de l'Oust, du Blavet (qu'il rejoint à Pontivy), du Doré, de l'Hyères et de l'Aulne ; ces rivières sont reliées par trois canaux de jonction franchissant des lignes de partage des eaux. Sa construction remonte à la première moitié du XIXe siècle et sa longueur totale est de 364 km.

Le canal de Nantes à Brest est jalonné de 238 écluses dont 18 englouties par le barrage de Guerlédan (la dernière écluse est la 237 mais il existe une 17 bis à Redon). Les huit cours d'eau canalisés sont : l'Erdre, l'Isac, l'Oust, le Blavet, le Doré, le Kergoat, l'Hyères et l'Aulne. On dénombre trois biefs de partage sur le canal de Nantes à Brest : Bout-de-Bois (altitude 20 m), Hilvern (altitude 129 m), Grande Tranchée à Glomel (altitude 184 m). Les travaux ont coûté 160 millions de francs-or de 1860 (soit 150 millions d'euros en 2000).

L'idée d'ouvrir une voie de navigation intérieure en Bretagne remonte au XVIe siècle lors de l'union du duché de Bretagne au Royaume de France : la canalisation de la Vilaine est décidée en 1538 par les États de Bretagne, rendant navigable le fleuve de Rennes à Messac, ce qui permet dès 1585 la première liaison fluviale de la capitale bretonne à Redon et au « golfe de Gascogne » par la Vilaine maritime.

L'intérêt économique d'un canal de Nantes à Brest est de désenclaver le Centre-Bretagne (avec peu de chemins à peine carrossables, il est appelé « la Sibérie de la Bretagne »), permettant à tous les points de ce territoire d'être à moins de 15 km d'une voie d'eau (mer et ses rias, rivières ou canal). En 1627, les États de Bretagne approuvent un projet destiné à relier Brest à Carhaix par un canal, mais ce projet avorte par manque de financement.

En 1730, l'ingénieur Abeille propose de canaliser la Vilaine, l'Ille et la Rance, afin de relier la Manche et l'océan Atlantique par un réseau fluvial. Ce sont les différents blocus maritimes, imposés depuis 1688 sous le règne de Louis XIV, qui conduisent les États de Bretagne à faire étudier la mise en place d'un réseau de canaux, en Bretagne, et aussi dans le Maine. En 1745, le comte François Joseph de Kersauson initie un vague projet de Nantes à Brest qui est abandonné, faute de financement. En janvier 1783, une commission de navigation intérieure est nommée pour étudier tous les projets. Partant de cette idée, cette commission présente au roi Louis XVI, le 31 octobre 1784, une carte générale des projets qu'elle lui commente. Cette commission spéciale s'entoure des compétences de membres de l'Académie royale des sciences, dont l'abbé Rochon ou Nicolas de Condorcet qui analysent notamment les mémoires des différents projets de navigation. Il faut cependant attendre le début du XIXe siècle et le blocus de Brest par les Britanniques, pour convaincre Napoléon Ier de l'intérêt stratégique de débloquer Brest par l'arrière-pays, d'approvisionner en vivres et munitions les arsenaux de Brest et Lorient avec Nantes et Saint-Malo.

Les ouvriers et les ingénieurs créent au total près de 600 km de voies et 325 écluses dans les cinq départements traversés par le canal. Ces ouvriers, parfois des paysans (des recruteurs battant la campagne), rarement des mendiants (bien que le préfet des Côtes-du-Nord le comte de Bagnoux prenne un arrêt anti-mendicité à cet effet), souvent des bagnards ou des prisonniers de guerre (camp militaire de Glomel, prisonniers espagnols dans les landes des Jarriais en Loire-Inférieure, payés 30 centimes puis 1 franc par jour mais une bonne part du salaire est retenu pour la nourriture, l'habillement, le logement et les soins, ce qui provoque révoltes et désertions, poussant les tributaires des adjudications à les payer au volume déblayé).

L'industrie ardoisière s'est beaucoup développée au XIXe siècle le long du canal, celui-ci facilitant le transport des ardoises : des ardoisières ouvrent ou trouvent un nouveau dynamisme (certaines étaient déjà en activité les siècles précédents) à Saint-Coulitz, Saint-Ségal, Lothey, Pleyben, Gouézec (Pont-Coblant), Châteauneuf-du-Faou, Saint-Goazec (l'ardoisière du Rick en Saint-Goazec fut la plus grande carrière à ciel ouvert de Bretagne), Landeleau, Cléden-Poher, Spézet, Motreff, etc. dans le Finistère, à Mûr-de-Bretagne et dans la région de Guerlédan comme à Caurel, etc. dans les Côtes-du-Nord. Port-Launay, débouché maritime du canal sur la Rade de Brest, devint un port important pour l'exportation des ardoises à destination de Brest et des ports de la Manche.

Le développement du chemin de fer à partir des années 1850 (notamment la ligne Carhaix-Châteaulin-Camaret en 1911), la construction de routes et la construction du barrage hydroélectrique de Guerlédan (qui isole les parties finistérienne et costarmoricaine du reste du réseau et donne naissance au plus grand lac artificiel breton, le lac de Guerlédan) à partir de 1923, mettent un terme au « fret » (composé de denrées alimentaires -- céréales, vins, sucre, sel ; de matières premières -- bois, sable de Loire, ardoise, tuffeau angevin, houille pour les forges de Loudéac ; engrais agricoles -- chaux du Maine et Loire, sable calcaire ; produits divers -- charbon, cire, chanvre, lin...10) par voie d'eau douce entre Nantes et la rade de Brest, d'autant plus que le canal était d'un gabarit trop faible pour la batellerie bretonne qui avait pourtant motorisé ses bateaux dans les années 1930. Le trafic, ayant progressé de 10 000 tonnes (1859) à 174 000 tonnes (1911), a dès lors décliné. C'est en 1942 que le dernier chaland franchit l'écluse de Châteauneuf-du-Faou11.

Aujourd'hui, les chevaux de halage (dont la vitesse moyenne était de 2 km / h en charge) ont laissé place aux pêcheurs, promeneurs et sportifs. Gabares et chalands disparus, le canal n'ouvre plus ses écluses qu'aux amateurs de canoës ou kayaks, aux plaisanciers sur péniches, voiliers ou bateaux motorisés, l'outil industriel et commercial s'étant mué en axe touristique. (sources Wikipédia).

Climat

Breton ! Océanique, souvent ensoleillé avec passages nuageux ou pluvieux qui ne durent en général pas trop longtemps. Douceur des températures.

ÉTHIQUE ET TOURISME RESPONSABLE



Tourisme responsable et durable

AGIR POUR UN TOURISME RESPONSABLE

Chamina Voyages est labellisé Agir pour un Tourisme Responsable par Ecocert, une reconnaissance de notre engagement pour le respect de la planète et des hommes. La labellisation ATR repose sur les critères de transparence, de partenariat et de cohérence, elle nous permet d'améliorer sans cesse nos bonnes pratiques.

Plus d'informations concernant ATR sur www.tourisme-responsable.org

LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

En 2014, Chamina Voyages a obtenu une nouvelle distinction pour ses engagements : l'agrément au volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés. Créée et développée par la Fédération Europarc, la CETD a pour vocation de développer et d'affirmer sur des espaces protégés un tourisme de qualité, durable et responsable, dans le respect de l'homme et de son environnement. Le volet III de la CETD permet de nouer une véritable collaboration entre l'espace protégé et le voyageur afin de tendre vers plus d'excellence, cet agrément atteste que Chamina Voyages est engagée dans le développement d'un tourisme responsable, sur les plans économique, social et environnemental. <http://www.europarc-fr.org/index.php/fr/>

Chamina Voyages a été particulièrement soutenue par IPAMAC, <http://www.parcs-massif-central.com/>, association qui fédère tous les Parcs Naturels du Massif Central, et sa candidature a été portée par le Parc National des Cévennes.

Recommandations pour un séjour responsable

Chamina Voyages a pris un certain nombre d'engagements que vous pouvez consulter sur notre site Internet : <http://www.chamina-voyages.com/nos-engagements.html>.

Nous recommandons à tous nos clients d'adopter durant leur séjour une attitude fidèle aux engagements d'ATR. Ces recommandations sont déclinées à travers la charte éthique du voyageur que vous pouvez consulter ici :

SE PRÉPARER POUR LE DÉPART

Vêtements

Pour la randonnée à vélo :

- 1 paire de chaussures de vélo ou de sport légères, si possible rigides, mais confortables et respirantes.
- en bas, 1 (et idéalement 2) cuissard courts avec peau de chamois pour un maximum de confort + 1 collant ou surpantalon de vélo pour les journées plus fraîches
- en haut, privilégier un système de vêtements « multi-couches » : sous-vêtements chauds type "carline" ou "capilène" (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire + veste coupe-vent avec membrane imperméable et respirante (type « gore tex » ou équivalent) pour le mauvais temps. De façon générale et en dehors des climats et pays chauds, éviter le coton qui retient l'humidité près du corps (et sèche difficilement) au profit de matières synthétiques adaptées
- 1 paire de gants de vélo
- Tee-shirts
- 6 à 7 paires de chaussettes de vélo (ou de randonnée)
- si vous décidez de ne pas porter de casque, 1 chapeau de soleil, l'idéal étant une casquette type saharienne avec visière et protection de la nuque
- 1 foulard pour se protéger du soleil et / ou du vent
- 1 bonnet et 1 paire de gants plus chauds que les gants de vélo, selon la saison et l'altitude : toujours les avoir au fond du sac

Pour l'étape

- tenues de rechange et chaussures confortables
- boules "Quies" ou bouchons d'oreilles "Ear"
- affaires de toilette minimum + serviette + maillot de bain

Globalement, vos vêtements doivent être adaptés en fonction de la saison et de la région choisie.

Matériel divers

Pour la randonnée à vélo :

- 1 casque de vélo, si possible avec visière protectrice (si vous louez le vélo par Chamina, le casque est fourni)
- 1 (voire 2) paire de lunettes de soleil avec verres d'indice 3 minimum
- 1 grand sac plastique solide pour envelopper les vêtements et affaires dans le sac à dos, les sacoches ou les paniers (en cas de forte pluie)
- 1 gourde (si possible gourde à vélo) de préférence isotherme de 1 L minimum. Boire est indispensable en randonnée vélo et 2 gourdes de 1 à 1,5 L ne seront pas du luxe en période estivale et / ou dans des régions sèches et chaudes
- 1 couteau pliant type couteau suisse + couverts + gobelet
- 1 bol type tupperware avec couvercle pour les pique-niques
- du papier hygiénique, des mouchoirs en papier
- 1 pochette pour vos papiers et valeurs : passeport ou carte d'identité, contrat d'assurance, carte vitale, certificat de vaccinations, billets d'avion, de train, carte de crédit, argent...
- 1 petite pharmacie personnelle (Attention liste non exhaustive à adapter en fonction de vos propres besoins médicaux) : pansements stériles prédécoupés, antiseptique local à usage externe (plaies), Elastoplaste et / ou double peau (ampoules), Antalgique type paracétamol, Antidiarrhéique et antiseptique intestinal, Antispasmodique, Antihistaminique (allergies), sérum physiologique ou collyre oculaire, somnifère léger, crème solaire haute protection pour la peau et les lèvres, crème hydratante type Biaffine (coups de soleil et brûlures), crème ou spray antimoustique, Arnica Montana en granules 9 CH (courbatures), etc.
- Pour les clients qui viennent avec leur propre vélo : petite trousse à outil (démonte-pneu, bombe anti-crevaisson ou nécessaire de réparation, chambre à air, pompe, tournevis, clé ou pince, dérive chaîne, etc.), antivol et sacoches ou paniers à vélo.

Bagages

- Pour une randonnée vélo, nous vous conseillons de ne pas porter de sac lourd sur le dos. Il est généralement possible de louer des sacoches dans lesquelles vous pourrez déposer vivres de la journée, deuxième gourde, vêtement de protection, appareil photo, etc. Si vous devez utiliser un sac à dos, choisissez le de petit volume (<30 L), aéré, réglable et muni d'une ceinture ventrale
- 1 sac de voyage souple (valises rigides exclues) pour contenir les affaires de rechange pour la semaine à confier aux transporteurs. Attention ! Un seul sac par personne ne dépassant pas 10 kg. Tout surplus pourra être refusé ou surtaxé par les transporteurs sur place.

La Location de vélo :

Vélo Tous Chemins (VTC) Modèle : SCOTT SPORTSTER 40 ou 50 (ou gamme équivalente), cadre droit pour homme et cadre oblique pour dame, type VTT, 27 vitesses, suspension avant, selle confort, pédales standard, poids 13,9 kg.

Possibilité de louer un VTT pour les enfants

L'option location vélo comprend le rapatriement du vélo depuis Châteaulin jusque chez le loueur. Livraison des vélos à votre premier hôtel incluse.

Équipement fourni par vélo : porte bagage arrière, porte bidon, 1 casque, 1 sacoche arrière, 1 sacoche guidon, 1 antivol, 1 kit de réparation (rustines, chambre à air, démonte-pneu), 1 multi outils, 1 pompe, 1 compteur.

Non compris : les dépannages, pièces et indemnités kilométriques correspondantes à régler sur place directement au loueur.

CAUTION : une caution obligatoire vous sera demandée sur place à l'accueil et remise du GPS (300 euros) et des vélos si location (500 euros) sous forme de chèque ou empreinte CB. Cette caution n'est pas encaissée mais ne sera pas retournée dans le cas d'un chèque, celui-ci est détruit au retour de l'appareil et de ses accessoires en bon état.

Assurance

Le contrat d'assurance voyage que nous proposons est spécialement adapté à notre contrat de voyage défini par nos conditions particulières de vente.

Il comprend des garanties d'assistance que vous ne trouvez pas dans les autres contrats :

Garanties spécifiques d'assistance - rapatriement :

- remboursement des frais médicaux jusqu'à 200 000 euros
- vos bagages sont assurés pour un transport public et privé (location de voiture, transport par un prestataire)

Garanties spécifiques d'annulation :

- annulation « tout sauf » : si un évènement aléatoire, indépendant de votre volonté et justifiable, vous empêche de partir, vous êtes couvert
- remboursement des frais d'annulation jusqu'à 25 000 euros par personne
- voyage de compensation en cas de rapatriement
- garantie départ et retour impossible en cas de conditions climatiques hors norme (tempête de neige, éruption volcanique, cyclone etc.)

Attention : pour toute prise en charge d'assistance, un appel préalable à l'assureur est nécessaire, sous peine de ne pas bénéficier de vos garanties.

Bibliographie

- Le canal de Nantes à Brest, Loïc Abed et Jacques Sigot, Montreuil-Bellay, Éditions C.M.D., coll. « Patrimoine » 1998
- Aspects du canal, Marie-Josée Christien, La Chevallerais, Sac à mots éditions, 2010
- Guide Gallimard Encyclopédie du voyage "Bretagne"

**POUR VOUS INSCRIRE RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.CHAMINA-VOYAGES.COM OU CONTACTEZ-NOUS AU 04 66 69 00 44**

CHAMINA VOYAGES

S.A.S Chamina Sylva au capital de 270 000 euros - Siège social et administration : 43 place de Jaude 63000 CLERMONT-FERRAND - tél : 04 73 900 500 - RCS B 389 249 426 - Code APE 7911Z - IM063100042 - Assurance Responsabilité Civile et Professionnelle : MMA ? 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 - Contrat n°146 161 560 - Garantie financière : ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV. (RCS Nanterre 417 498 755) 44 Avenue Georges Pompidou - 92596 Levallois-Perret Cedex - Agrément IATA numéro 20253671.

Dernière mise à jour le 24/10/2019.